



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Sciences Po
Bordeaux**



**CONTRAT PLURIANNUEL de l'IEP de BORDEAUX
(Sciences Po Bordeaux)
2022-2027**

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Contrat pluriannuel de l'IEP de Bordeaux pour les années 2022-2027

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
représenté par

Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

- L'établissement
représenté par

Monsieur Dominique Darbon, directeur de l'IEP de Bordeaux (Sciences Po Bordeaux)

d'autre part

Table des matières

I. Présentation générale	5
II. Axes stratégiques et objectifs	6
Axe 1 : Promouvoir un développement institutionnel multiniveaux	6
<i>Objectif 1 : Confirmer les synergies institutionnelles au niveau du site et en bilatéral.....</i>	<i>6</i>
<i>Objectif 2 : Affirmer la gouvernance et le pilotage stratégique et opérationnel de l'IEP</i>	<i>7</i>
<i>Objectif 3 : Renforcer les relations institutionnelles avec les autres IEP</i>	<i>8</i>
Axe 2 : Affirmer l'excellence de l'offre de formation et l'attractivité dans un contexte de transitions	8
<i>Objectif 1 : Rationaliser et optimiser l'offre de formation.....</i>	<i>9</i>
<i>Objectif 2 : Conforter la place des SHS dans les formations</i>	<i>10</i>
<i>Objectif 3 : Ouvrir sur de nouveaux publics pour répondre aux enjeux des transitions</i>	<i>10</i>
Axe 3 : Intégrer la recherche dans les cursus de formation	10
<i>Objectif 1 : Normaliser le continuum recherche-formation</i>	<i>11</i>
<i>Objectif 2 : Valoriser le doctorat</i>	<i>11</i>
Axe 4 : Promouvoir l'ouverture sociale et l'amélioration de la qualité de vie au travail et dans les études	12
<i>Objectif 1 : Amplifier la politique d'ouverture sociale et territoriale.....</i>	<i>12</i>
<i>Objectif 2 : Inscrire la stratégie immobilière dans une démarche de transition écologique</i>	<i>12</i>
<i>Objectif 3 : Poursuivre la politique d'amélioration de la QVT des personnels et du bien-être étudiant</i>	<i>13</i>
III. Mise en œuvre du contrat.....	15
Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons	16

I. Présentation générale

Les années COVID ont servi de révélateur et d'accélérateur des mutations en cours notamment dans l'enseignement supérieur. La transformation des techniques pédagogiques et des outils numériques de diffusion est venue concrétiser l'idée d'un marché mondial sur lequel les établissements se trouvent en situation de concurrence exacerbée. Leur offre de formations et les conditions d'apprentissage qu'ils offrent doivent s'adapter à ce nouvel environnement en cours de structuration. L'IEP de Bordeaux a initié cette transformation depuis plusieurs années en se dotant d'abord d'infrastructures performantes, garantissant un cadre de recherche et de formation de qualité pour l'ensemble de la communauté de l'établissement, et en refondant son offre de formation sur ces mutations. L'IEP de Bordeaux entend ainsi se définir comme un « IEP des transitions ».

À ce titre, le potentiel pédagogique de son offre « traditionnelle » sera confirmé mais articulé autour de la transition environnementale et climatique et de ses cinq transitions sectorielles majeures : les transitions *géopolitiques et internationales* (émergence des nouvelles puissances, de nouveaux rapports de force et de nouvelles alliances) ; les transitions *économiques* (mutations du modèle capitaliste et des rapports travail/capital/profits) ; les transitions *sociétales* (enjeux démographiques et territoriaux internes et externes, flux de populations, recomposition des catégories sociales et des formes d'inégalités) ; les transitions *politiques* (refondation de l'offre politique, reformulations de l'action collective, transformation des processus de production des politiques publiques et des formes de la gouvernance, mutation des bases idéologiques), et les transitions *numériques et technologiques* (emprise croissante du *big data*, la massification des données et l'IA, transformant les processus décisionnels et la gouvernance des institutions). Cette trajectoire de l'IEP de Bordeaux vers le « governing transitions » sera inscrite dans l'ensemble des orientations de l'établissement en matière de recherche, de formation et de politique d'établissement.

Dans cette trajectoire, l'insertion de l'institut dans un environnement académique et territorial dynamique est essentielle. L'établissement souhaite s'engager plus avant, sur le prochain contrat pluriannuel, dans une logique de développement institutionnel multiniveaux, en alimentant les synergies et convergences au niveau du site universitaire de Nouvelle-Aquitaine, en renforçant les dispositifs de coopération et de mutualisation, notamment avec l'université de Bordeaux, et en réaffirmant également un lien fort avec le réseau des Sciences Po. **[Axe 1]**

En ce qui concerne la formation, un remodelage du 1^{er} puis du 2^e cycle du diplôme d'IEP consacrerait l'inscription de l'IEP de Bordeaux dans les cinq transitions à partir de la rentrée de septembre 2023. Fondée sur une démarche compétences, lancée dès 2018 à l'IEP, cette réforme permettra de développer des doubles diplômes associant la formation IEP à d'autres types de formations, notamment en santé publique, en agronomie, en management territorial ou en gouvernance des organisations, tant avec les partenaires locaux qu'avec d'autres IEP. En ce sens, l'IEP de Bordeaux entend sur cette période contractuelle affirmer et consolider l'excellence de son offre de formation dans un contexte de transitions. **[Axe 2]**

Cette trajectoire est aussi inscrite dans le rôle dynamique que jouent les laboratoires de recherche de l'IEP dans l'environnement des universités de Bordeaux et de Bordeaux-Montaigne. Les spécificités de l'institut dans l'offre locale en matière de recherche en SHS, et la coexistence des deux laboratoires LAM et CED, offrent une grande capacité de réactivité, permettant de s'engager rapidement dans des recherches innovantes et d'y associer des partenaires académiques multiples. La constitution d'un *research track* commun aux deux laboratoires au sein de l'École doctorale SP2, confirme l'internationalisation et le renforcement de la formation doctorale. Il s'agira donc, dans le cadre de ce contrat d'établissement, de renforcer la qualité de la recherche et son intégration dans les cursus de formation aux niveaux Master et Doctorat. **[Axe 3]**

Enfin, toujours dans cette dynamique des transitions, l'IEP de Bordeaux continuera à promouvoir l'ouverture sociale et la responsabilité sociétale en amplifiant sa politique d'accueil de nouveaux publics, en inscrivant sa stratégie immobilière dans une démarche de transition écologique et en poursuivant les efforts déjà engagés en matière de qualité de vie au travail des agents et de bien-être étudiant. **[Axe 4]**

II. Axes stratégiques et objectifs

Axe 1 : Promouvoir un développement institutionnel multiniveaux

L'IEP de Bordeaux inscrit depuis toujours son action dans un écosystème d'acteurs multiples, tant académiques que territoriaux. De fait, l'IEP de Bordeaux collabore dans l'espace aquitain, à travers la convention de coordination territoriale (CCT) et sa stratégie reste conduite en lien étroit avec l'université de Bordeaux sur une base de complémentarité et de subsidiarité. L'IEP de Bordeaux voit sa visibilité de Grande École amplifiée par les capacités que lui offre la stature de l'université de Bordeaux, et cette visibilité bénéficie également en retour à l'université. Cette étroite collaboration en autonomie constitue l'option préférentielle pour consacrer un pôle universitaire régional fort.

Parallèlement, le développement de l'IEP de Bordeaux s'inscrit aux côtés du réseau des « Sciences Po » ou de nombreux partenaires internationaux.

Objectif 1 : Confirmer les synergies institutionnelles au niveau du site et en bilatéral

Le rapprochement des établissements en Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du PRES, puis de la ComUE, et désormais de la CCT, a déjà permis d'engager de nombreuses expériences positives de coopération, qu'il convient de poursuivre et d'élargir à de nouveaux domaines. Plusieurs expériences de mutualisation et de coopération ont démontré l'efficacité de la mise en convergence des actions et ne peuvent qu'inciter l'IEP de Bordeaux à les poursuivre et à les amplifier.

Au-delà des coopérations déjà fortement engagées dans des domaines multiples (numérique, politique documentaire, santé étudiante, activités physiques et sportives, sécurité, sûreté et entretien des espaces publics des campus, action sociale à destination des personnels...), et d'ores et déjà inscrites dans la convention d'association établie avec l'université de Bordeaux, l'IEP de Bordeaux souhaite étendre ces logiques de coopération, de mutualisation et de synergie à de nouveaux domaines, particulièrement dans l'appréhension partagée des défis liés aux transitions écologiques et sociétales, dès lors qu'elles assurent à l'Institut et au site un effet de plus-value.

Ces synergies seront renforcées en premier lieu avec l'université de Bordeaux mais aussi avec les autres établissements associés de la CCT pour définir à la fois les espaces d'excellence de chacun, les potentialités de mise en commun permettant de renforcer la qualité des actions et éventuellement les unifier.

Cette mise en synergie est une priorité dans une multiplicité de domaines :

- En matière de recherche, par l'approfondissement des interactions entre équipes et établissements, favorisées par le partage des tutelles sur les UMR LAM et CED : de ce point de vue, le renforcement souhaité de la Direction Recherche de l'établissement, en cohérence avec les recommandations du HCERES, visera à accroître le potentiel de financement des SHS et les capacités de l'établissement et du site à se positionner efficacement sur les appels à projets nationaux et internationaux ;
- En matière de formation, par le montage de modules de formation partagés, de formations communes voire de co-diplomations : l'IEP de Bordeaux entend mener, dans le cadre de la réforme de son offre de formation, une stratégie active d'échange avec ses partenaires de site, dans la logique des actions 2, 3 et 4 de la CCT, pour initier de nouvelles passerelles entre formations et enrichir les parcours étudiants, mixant SHS et sciences du vivant, sciences et techniques ou sciences de l'ingénieur ;
- En réponse aux enjeux d'infrastructure de recherche et de formation : l'IEP de Bordeaux restera partie prenante de la coopération de site en matière de numérique, à travers notamment les trois projets piliers du CPER (consolidation et amélioration des performances du réseau de collecte, création d'un data center et accroissement des capacités de calcul scientifique) et le renforcement de sa politique de sécurité des SI.
- En réponse aux enjeux de la transition écologique : l'IEP de Bordeaux poursuivra la requalification de ses espaces publics et l'amélioration des performances énergétiques de son patrimoine immobilier, en développant le recours aux énergies renouvelables sur son emprise et en s'associant aux projets de site concourant à cet objectif (projet de réseau de chaleur de campus). L'établissement poursuivra également une démarche de réduction de son empreinte sur les 3 scopes de son bilan carbone, et appuiera les initiatives de campus en matière de préservation de la biodiversité, de la ressource en eau sur les campus et de développement des mobilités douces ;

- En réponse aux enjeux de vie étudiante : l'IEP de Bordeaux renforcera son action, en lien avec les acteurs du site (Espace Santé Étudiants, CROUS, CCT, collectivités territoriales et rectorat, dans le cadre notamment du *Schéma territorial du bien-être et de la vie étudiante en matière de santé et de bien-être étudiant*), de lutte contre les VSS et contre toutes les formes de discriminations, d'accompagnement du handicap, et de lutte contre la précarité étudiante ;
- En réponse aux enjeux de qualité de vie au travail pour les personnels de l'établissement : l'IEP de Bordeaux poursuivra les actions d'amélioration déjà engagées en matière de management des RH, d'action sociale, de politique de prévention des risques professionnels et de sécurisation des espaces publics.

Au-delà des établissements du site bordelais, ces synergies devront se développer également avec La Rochelle Université et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, et à terme l'Université de Limoges dans des domaines d'intérêt commun que la transformation de la ComUE en CCT permet d'identifier.

L'engagement au sein de la CCT sera poursuivi, et notamment sur l'action 1 de la CCT, encourageant la diversification sociale et territoriale des étudiants, domaine dans lequel l'IEP de Bordeaux dispose d'une certaine expertise à travers ses différents programmes d'ouverture sociale (JPPJV, cordées de la réussite).

Le soutien au dispositif Aquimob (plateforme de dépôt de dossiers de demande de soutien financier pour une mobilité internationale) restera une priorité pour l'IEP de Bordeaux, et un test de la faisabilité de l'expansion de ses dispositifs à l'ensemble des partenaires de l'ESRI sur un site régional sera organisé en lien avec les partenaires de la CCT.

L'IEP de Bordeaux s'engage aussi, à un autre niveau, à un partenariat renforcé avec les acteurs publics et privés travaillant avec l'établissement dans le cadre du projet de « club des partenaires », qui n'avait pas pu être mis en œuvre dans le cadre du précédent contrat. Ce partenariat poursuivra trois objectifs :

- Contribuer à la définition de stratégies en matière d'offre de formation initiale et continue pertinentes au niveau national, régional et international ;
- Participer à l'amélioration de l'orientation professionnelle ;
- Définir en commun des actions intégrées de recherche et de nouvelles formations tout au long de la vie.

Ce « club des partenaires », comme les synergies avec tous les autres acteurs, doit confirmer le projet de l'IEP de Bordeaux d'être mieux intégré dans son environnement socio-économique.

Jalon 1 : Actualisation de la convention d'association avec l'université de Bordeaux (2024)

Jalon 2 : Bilan des coopérations au niveau master dans les secteurs mixant science et société

Indicateur 1:

- Nombre de parcours de formation co-construits avec les établissements de la CCT
- Nombre de parcours croisés SHS et sciences du vivant, sciences et techniques et sciences de l'ingénieur

Objectif 2 : Affirmer la gouvernance et le pilotage stratégique et opérationnel de l'IEP

Le renforcement de la gouvernance de l'IEP de Bordeaux dans une logique managériale de gestion par les résultats est une priorité pour permettre un pilotage efficace de l'établissement.

Les principes de mutualisation et de coopération évoqués dans l'objectif 1 seront poursuivis et, quand cela sera possible élargis aux fonctions supports telles que le patrimoine et la logistique, le pilotage financier et RH, les affaires juridiques et l'achat public.

Cette priorité se diffusera dans l'ensemble des services, y compris dans ceux consacrés aux études et à l'international. Sa mise en œuvre est en cours et elle sera progressivement accélérée. C'est une priorité fondamentale pour assurer le développement à terme de l'IEP de Bordeaux et la fiabilité de son modèle économique recourant de plus en plus à des ressources propres pour son fonctionnement.

Cette dynamique de modernisation de la gestion administrative de l'établissement se traduira par :

- le renforcement du dispositif de pilotage appelé à accompagner plus étroitement la gouvernance de l'IEP de Bordeaux,
- le développement des outils de pilotage budgétaire, de comptabilité analytique et de contrôle interne,
- le déploiement d'un SI décisionnel ;
- la poursuite de la consolidation juridique du cadre réglementaire de l'établissement en formalisant et consolidant les différents règlements en vigueur.

Jalon 2 : Déploiement du système d'information décisionnel (2024-2025)

Indicateur 2 : Nombre de marchés mutualisés avec :

- l'université de Bordeaux
- d'autres établissements du site

Objectif 3 : Renforcer les relations institutionnelles avec les autres IEP

Le rapprochement avec les autres IEP constitue également une priorité du mandat actuel. Les liens particuliers et historiques avec l'IEP Grenoble ainsi qu'avec Sciences Po Paris et la FNSP continueront à être développés. Le renouvellement des relations avec le Réseau Sciences Po est en cours.

Dans ce cadre :

- des synergies et collaborations seront recherchées en termes d'offre de formation et d'échanges d'étudiants dans le cadre de dispositifs de mutualisation entre IEP ;
- l'IEP de Bordeaux participera au travail commun des IEP pour définir la spécificité des Instituts d'études politiques dans le paysage de l'ESR, renforcer l'identité des établissements, leur visibilité auprès de l'ensemble des publics et la qualité de leurs offres de formation, en s'appuyant sur les recommandations émises par la tutelle lors de l'attribution du grade de master ;
- l'IEP de Bordeaux renforcera sa participation aux activités communes à l'ensemble des IEP, qu'il s'agisse d'activités scientifiques (colloques, conférences, etc.), d'activités relatives à la vie étudiante (Artefact, Jeux inter-IEP, etc.), ou d'activités d'intérêt commun (lutte contre les VSS, promotion de la diversité sociale et territoriale, etc.).

Jalon 3 : Renouvellement du dépôt RNCP (2023/2024)

Indicateur 3 : Actions inter-IEP

- Nombre de services de soutien et de support inscrits dans des réseaux formalisés entre IEP
- Nombre d'initiatives inter-IEP liées à la « Vie étudiante »
- Nombre d'étudiants entrants en mutualisation inter-IEP
- Nombre d'étudiants sortants en mutualisation inter-IEP

Axe 2 : Affirmer l'excellence de l'offre de formation et l'attractivité dans un contexte de transitions

L'attractivité de l'IEP de Bordeaux est très forte et se traduit, en dépit de l'augmentation significative du nombre de places depuis 2016, par le plus fort taux de sélectivité sur l'ensemble des IEP. L'augmentation du nombre d'étudiants inscrits à l'IEP de Bordeaux se poursuivra selon les objectifs définis en 2016, en visant une jauge de 3000 étudiants tous cursus confondus à l'échéance du contrat. L'augmentation croissante du nombre d'étudiants en formations initiale et continue suppose une réflexion sur l'offre de formation et son encadrement pour en garantir la qualité et la soutenabilité. Trois priorités ont été identifiées sur la base de la démarche compétences conduite en 2018 et 2022 et des retours des instances

d'évaluation. Il s'agit de rationaliser l'offre de formation, de renforcer son cadre méthodologique et d'ouvrir la formation à de nouveaux profils.

Objectif 1 : Rationaliser et optimiser l'offre de formation

L'offre de formation de l'IEP de Bordeaux, très attractive et débouchant sur des taux d'employabilité et une insertion professionnelle très favorables, est parfois perçue comme manquant de lisibilité.

L'objectif vise à améliorer cette lisibilité en réalignant l'articulation des temps de formation sur la structure majoritairement adoptée par les autres IEP, en renforçant le socle de connaissances et compétences en premier cycle et en clarifiant et consolidant l'offre de deuxième et troisième cycles. Sept actions sont identifiées :

- Déplacement de l'année de mobilité de la deuxième année à la troisième pour permettre la constitution d'un socle de formation unifié sur les deux premières années, assis sur les « fondamentaux » de l'IEP et la trame des enjeux de transition, et accompagné par une formation renforcée à la démarche scientifique et aux méthodes des sciences sociales ;
- Poursuite de l'internationalisation des formations avec une consolidation du dispositif des filières intégrées binationales et des programmes internationaux, dans un contexte d'internationalisation des formations et des métiers ;
- Refonte du diplôme de l'IEP autour de l'analyse des enjeux et de la gouvernance des transitions et disruptions dans une logique de rationalisation du nombre de parcours. Les parcours seront centrés sur des majeures (compétences communes), mieux articulés avec les chaires et les programmes de recherche et déclinés en spécialisations métier renforcées ;
- Recentrage de l'offre de formation autour des personnels enseignants permanents afin de renforcer la qualité du socle de formation et de concentrer l'intervention des professionnels en 5^{ème} année/M2.
- Poursuite de l'expansion de l'apprentissage dans une démarche raisonnée et attentive aux capacités d'accompagnement spécifique requises pour les publics alternants ;
- Adaptation de la préparation aux concours administratifs, dans le cadre des parcours orientés vers les carrières publiques, du CPAG ou de la Prépa haute fonction publique, en fonction des transformations en cours et à venir dans la fonction publique et du développement des classes prépas Talents.
- Poursuite de l'expansion de la formation continue qui a vocation à prendre une part croissante dans le dispositif de formation de l'IEP de Bordeaux en établissant des liens plus étroits avec la formation initiale, en diversifiant ses publics avec l'appui des chaires et en s'associant à des partenaires publics et privés.

Ces évolutions seront accompagnées par la mission d'appui à la pédagogie de l'IEP, renforcée en 2019 et 2020, pour assurer la diversification et la maîtrise accrue des nouveaux enjeux, outils et méthodes pédagogiques. Cette mission sera soutenue en priorité et les actions de site, déjà importantes dans le cadre du CPER et de la CCT, seront poursuivies. La diversification des modèles pédagogiques et l'hybridation des formations seront valorisées pour permettre de proposer une modularité accrue et une meilleure adaptation des formations offertes aux besoins des étudiants de l'IEP de Bordeaux.

Jalon 5 : Refonte du diplôme de l'IEP : Positionnement de l'année de mobilité en 3^{ème} année (2023) ; réforme du 1^{er} cycle (2023-2024) ; réforme du 2^{ème} cycle (2024-2025)

Indicateur 4 : Taux d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés de l'IEP (diplôme de grade master)

Indicateur 5 : Ouverture de l'apprentissage

- Proportion de parcours du diplôme de l'IEP ouverts à l'apprentissage
- Nombre d'apprentis en 5^{ème} année du diplôme de l'IEP

Indicateur 6 : Développement de la formation continue

- Nombre de stagiaires en formation continue
- Chiffre d'affaires de la formation continue

Objectif 2 : Conforter la place des SHS dans les formations

Les transitions numériques et technologiques offrent des outils et des méthodes de production et de traitement des données affectant directement les processus décisionnels et la gouvernance des institutions publiques et privées qui sont au cœur des débouchés professionnels des étudiants de l'IEP de Bordeaux. De ce point de vue, il apparaît essentiel de mieux préparer les futurs cadres dirigeants que forment les IEP à cette logique de profusion de l'information et de maîtrise des environnements complexes.

Aussi, en plus de la méthode traditionnelle « Sciences Po », un renforcement systématique des thématiques, des outils, et des méthodes des sciences sociales et du traitement des données sera organisé dans l'ensemble du cursus des étudiants. Les étudiants bénéficieront ainsi, dès la première année et jusqu'à la 4^e année incluse, d'un enseignement magistral renforcé en SHS associé à une conférence de méthode idoine. La maîtrise de ces méthodes et outils, imposée par la transition numérique, est une compétence déterminante au moment où les problématiques de traitement des données, d'intelligence artificielle et de prise de décision en temps court dans un contexte de saturation d'informations, ne cessent de se développer.

Par ailleurs, des enseignements en sociologie et philosophie des sciences seront proposés pour renforcer la culture scientifique des étudiants issus de filières non scientifiques.

Objectif 3 : Ouvrir sur de nouveaux publics pour répondre aux enjeux des transitions

L'IEP de Bordeaux souhaite adapter son offre de formation pour s'ouvrir à de nouveaux publics, issus de cursus diversifiés, afin de mieux répondre aux enjeux des transitions en cours.

Cela concerne tout d'abord l'ouverture de l'accès, post licence, en 4^e année du diplôme de l'IEP à des étudiants ayant une formation en sciences et techniques, sciences du vivant ou sciences de l'ingénieur, désireux de compléter leur cursus par des compétences en gouvernance des organisations et des politiques publiques. La possibilité d'adapter les dispositifs de recrutement sur sélection en 4^e année et la mise en place d'un certificat supplémentaire qui assurera la mise à niveau des étudiants issus de ces filières sur les compétences socles de l'IEP seront étudiées. Dans certains cas, une ouverture réciproque pourra être travaillée avec les partenaires et offerte aux étudiants en cycle IEP, leur permettant ainsi de compléter leurs compétences en SHS par des connaissances et savoir-faire issus des sciences « dures ». Les étudiants des CPGE, des CPES ou de l'Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement (IFAID) pourront aussi être concernés.

Parallèlement, l'accroissement de l'offre en formation continue (FC) sera soutenu, notamment sous la forme d'*executive masters*. La formation tout au long de la vie a vocation à devenir une filière majeure de formation au sein de l'IEP de Bordeaux. Elle complètera la formation initiale (FI) en s'articulant avec elle, la mutualisation de certains enseignements entre FI/FC ouvrant des opportunités de confronter les étudiants de FI à des professionnels et à leurs pratiques.

Indicateur 7 :

- Chiffre d'affaires des executive masters
- Nombre d'étudiants issus d'une licence sciences et techniques / sciences du vivant / sciences de l'ingénieur intégrant le cursus de Sciences Po Bordeaux en 4^{ème} année.

Axe 3 : Intégrer la recherche dans les cursus de formation

La qualité de la recherche menée à l'IEP de Bordeaux, notamment dans ses deux UMR, le Centre Émile Durkheim et les Afriques dans le Monde, est régulièrement saluée par les instances d'évaluation. De même au fil des ans, la visibilité des productions des chercheurs affectés à ces équipes et l'attractivité de ces dernières se développent.

Les chercheurs accueillis dans ces deux UMR contribuent à l'offre d'enseignement de l'institut, dans le cycle de diplôme d'IEP, ainsi qu'à la formation des doctorants au sein de l'école doctorale SP2.

Objectif 1 : Normaliser le continuum recherche-formation

L'IEP de Bordeaux poursuivra le processus de meilleure intégration des activités de formation et de recherche.

- L'intégration se poursuivra de manière accélérée au niveau de la communication des résultats de la recherche et de sa valorisation auprès de l'ensemble de la communauté.
- La formation aux techniques de recherche des doctorants se développera autour d'un *research track* commun à tous (méthodes, théories, ...), associé à des spécialisations thématiques proposées notamment dans les laboratoires afin de diffuser les méthodologies associées.
- Parallèlement, tout en soutenant la spécificité des deux UMR, la direction de la recherche sera renforcée et les synergies de recherche favorisées afin de soutenir l'identité scientifique spécifique de l'établissement autour des cinq transitions sectorielles évoquées précédemment (« IEP des transitions ») retranscrites par ailleurs dans les axes de formation.
- La mise en place d'un service de soutien à l'échelle de l'établissement, sous le pilotage de la direction à la recherche, sera poursuivie pour répondre de manière mutualisée et transverse aux besoins des deux UMR ainsi que de la communauté scientifique dans son ensemble.
- Les enseignants-chercheurs seront encouragés à développer leurs recherches au sein des laboratoires notamment par l'octroi occasionnel de réductions de services et en faisant tourner les responsabilités administratives.

Jalon 6 : Mise en place d'un *Research Track* (2024)

Objectif 2 : Valoriser le doctorat

Le nombre de doctorants en science politique demeure très significatif, même s'il a connu une certaine baisse ces dernières années,

L'ouverture aux jeunes docteurs des métiers de la recherche et de la consultance dans le secteur privé, la reconnaissance croissante du doctorat par les milieux professionnels hors la seule sphère académique, la professionnalisation de la formation par et à la recherche, et les actions d'aide à la préparation de l'habilitation à diriger les recherches mises en place par l'IEP et l'ED permettent d'envisager à nouveau une croissance du nombre des doctorants mieux encadrés, soumis à des règles communes de valorisation et mieux accompagnés dans la définition de leur projet professionnel.

Les projets de recherche sur des objets et des thématiques transdisciplinaires liés aux transitions seront encouragés, matérialisant encore l'identité de l'IEP de Bordeaux comme « IEP des transitions ». De même, l'internationalisation des doctorants et de la recherche sera soutenue, ainsi que les collaborations entre laboratoires du site pour inscrire la recherche à l'IEP de Bordeaux dans les bases internationales de données et introduire en retour les innovations de l'extérieur.

Indicateur 8 : Doctorants

- Nombre de doctorants
- Taux d'insertion professionnelle des docteurs à 30 mois

Axe 4 : Promouvoir l'ouverture sociale et l'amélioration de la qualité de vie au travail et dans les études

Engagé depuis plusieurs années de manière très concrète dans des dispositifs d'ouverture sociale, l'IEP de Bordeaux souhaite renforcer la dimension responsabilité environnementale et sociétale de ses activités, en amplifiant sa politique d'accueil de nouveaux publics, en inscrivant sa stratégie immobilière dans une démarche de transition écologique et en poursuivant les efforts déjà engagés en matière de qualité de vie au travail des agents et de bien-être étudiant.

Objectif 1 : Amplifier la politique d'ouverture sociale et territoriale

Ayant développé plusieurs programmes d'ouverture sociale notamment auprès des élèves du secondaire issus des espaces ruraux ou péri-urbains, l'IEP de Bordeaux se fixe comme priorité de poursuivre la diversification territoriale et sociale de ses étudiants. Toutes les formes d'ouverture seront poursuivies et donneront lieu à des actions spécifiques.

Les programmes déjà mis en œuvre seront approfondis autour des ouvertures suivantes :

- Ouverture et diversité sociale : l'approfondissement de ce processus sera prioritaire et empruntera plusieurs actions. Le programme *Je le Peux Parce que Je le Veux* (JPPJV) sera poursuivi et intensifié ou étendu à d'autres lycées de la région, en fonction des négociations en cours avec les partenaires. Il en est de même pour les cordées de la réussite, et les parcours liés à la réforme de l'INSP dans le cadre des Prépas Talents. Un approfondissement de la politique de diversification sociale et territoriale de l'établissement sera mis en œuvre notamment par des formes d'accompagnement à la préparation des épreuves de sélection.
- Ouverture géographique et territoriale : l'expansion des cours et des formations disponibles en formation à distance dans la continuité des programmes *i-Concours* ou du *Certificat d'études africaines en ligne* (CEAL) sera une priorité. Cette extension de la FAD permettra également de maintenir le lien avec les étudiants en mobilité à l'étranger ; de proposer des cours et des modules de formations à l'étranger (MOOC, SPOC, ...) augmentant ainsi la visibilité de l'institut à l'international et ouvrant à de nouveaux espaces de développement.
- Ouverture sur la cité : dans le prolongement des activités événementielles qui rythment la vie de l'établissement (*Rencontres Sciences Po Bordeaux-Sud-Ouest*), le potentiel de l'établissement en matière de médiation scientifique sera renforcé afin de donner au grand public des clés pour la compréhension des grands enjeux contemporains.

Indicateur 9 : Boursiers

- Proportion de boursiers de l'État sur critères sociaux
- Taux de boursiers obtenant le diplôme de l'IEP

Indicateur 10 : Efficacité des programmes d'ouverture sociale

- Taux de réussite à l'intégration des candidats des programmes d'ouverture sociale
- Proportion d'élèves inscrits en 1^{ère} année issus des programmes d'ouverture sociale

Objectif 2 : Inscrire la stratégie immobilière dans une démarche de transition écologique

Même si les opérations d'extension-restructuration et de rénovation réalisées ces dernières années ont permis d'améliorer sensiblement l'efficacité énergétique du bâti, la démarche de transition écologique engagée par l'établissement, à travers notamment le projet STEP (Stratégie de transition écologique partagée) et la démarche de labellisation DDE, impliquent de poursuivre cet effort d'optimisation des performances environnementale sur plusieurs dimensions.

Dans ce cadre, des études d'opportunité et d'impact seront menées en vue de déployer des opérations :

- De réduction de l'empreinte carbone de l'établissement par le déploiement local de nouvelles sources d'énergie (géothermie, photovoltaïque) et par l'intégration de l'institut au réseau de chaleur urbain déployé dans le cadre de l'opération d'intérêt métropolitain *InnoCampus*.
- D'amélioration du confort thermique estival, tenant compte de l'accroissement tendanciel des épisodes de canicule, en privilégiant les solutions les plus efficaces et les moins énergivores de rafraîchissement (*free cooling*, végétalisation, amélioration de la protection solaire estivale des façades et toitures exposées...).
- D'optimisation des usages de la ressource en eau, en augmentant le potentiel de récupération et d'utilisation des eaux pluviales pour les usages ne nécessitant pas l'utilisation d'eau potable (arrosage des espaces verts et dispositifs sanitaires).
- De préservation de la biodiversité sur les espaces végétalisés du campus.

Cette stratégie de transition écologique ne se limitera pas à la sphère patrimoine. Elle impliquera aussi de faire évoluer sensiblement les pratiques de mobilités, les déplacements professionnels des agents en mission et les mobilités étudiantes dans le cadre des formations représentant en première analyse plus de 60 % des émissions de GES de l'institut. En concertation avec l'ensemble des parties prenantes, l'établissement s'engagera donc dans un processus de transformation des pratiques de déplacements professionnels des personnels et de mobilités internationales des étudiants, en favorisant les mobilités responsables.

De même, la prise en considération de critères RSE dans la commande publique, déjà mise en œuvre dans la politique d'achat de l'établissement, sera renforcée et systématisée à tous les segments d'achats.

Jalon 7 : Labélisation DDRS (2024) et production annuelle d'un BEGES (2022-2027)

Jalon 8 : Raccordement au réseau de chaleur urbain du campus TPG (2026)

Jalon 9 : Réalisation du SPSI (2024-2025)

Indicateur 11 : Réduction de l'impact environnemental

- Evolution de la part modale des déplacements professionnels et étudiants en mobilité douce
- Evolution de l'indicateur de suivi du bilan carbone par étudiant

Objectif 3 : Poursuivre la politique d'amélioration de la QVT des personnels et du bien-être étudiant

L'organisation d'un environnement de travail sécurisant, assurant la prise en charge des souffrances éventuelles, suppose de renforcer le dispositif de veille, de faire connaître toutes les procédures de protection mises en place et de partager ou de mutualiser au niveau du site les actions à mener et les «meilleures pratiques», en concertation avec tous les personnels et les étudiants.

- L'offre de formation professionnelle continue proposée aux agents sera multipliée afin de faciliter leur évolution de carrière en interne ou en mobilité. L'offre de service RH permettra aux agents de mieux construire leur parcours professionnel.
- Les politiques sociales à l'égard des étudiants seront poursuivies, notamment *via* le Fonds d'Aide à l'Insertion et à la Réussite des Étudiants – FAIRE – ou refondées pour d'autres, comme le dispositif BALAFON qui sera recentré au niveau master. Elles seront intégrées, en cohérence avec le *Schéma territorial du bien-être et de la vie étudiante*, au schéma directeur de la vie étudiante de l'établissement qui est en cours d'élaboration. Elles seront complétées d'actions d'accompagnement et de formation des étudiants et des responsables associatifs sur les problématiques d'inclusion et de santé mentale.
- La politique de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, et contre toutes les formes de discriminations, engagée dans le cadre du plan d'action élaboré par l'établissement en 2020 sera poursuivie et élargie. Elle sera enrichie de l'ensemble des initiatives collectives qui se développent sur ces thématiques et avec l'appui d'acteurs de proximité, tel que l'Espace Santé Étudiants.
- L'engagement étudiant qu'il soit citoyen, dans le cadre de projets à impact ou dans le cadre de la vie associative de l'établissement continuera à être encouragé et articulé à l'offre de formation.

Jalon 10 : Elaboration (2023) et déploiement (2024) du schéma directeur de la vie étudiante

Indicateur 12 : Formation des personnels

- Nombre d'heures de formation proposées annuellement aux agents
- Montant du budget formation des personnels

Indicateur 13 : Montant du budget du Fonds d'aide à l'insertion et à la réussite des étudiants (FAIRE)

Indicateur 14 : Nombre de signalements déposés sur le portail de signalement de VSS, santé et sécurité de l'établissement / an

III. Mise en œuvre du contrat

Un rendez-vous de dialogue annuel permettra de faire le bilan de la mise en œuvre des orientations et des actions du présent contrat pluriannuel de l'IEP de Bordeaux, de faire un point sur la situation financière de l'IEP de Bordeaux et sur ses principaux projets contribuant à la réalisation des objectifs décrits ci-dessus.

Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons

INDICATEURS	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2027
Objectif 1.1			
1.1 Nombre de parcours de formation co-construits avec les établissements de la CCT	6	6	10
1.2 Nombre de parcours croisés SHS et sciences du vivant, sciences et techniques et sciences de l'ingénieur	0	0	3
Objectif 1.2			
2.1 Nombre de marchés mutualisés avec l'Université de Bordeaux	2	1	4
2.2 Nombre de marchés mutualisés avec des partenaires hors Université de Bordeaux	2	2	3
Objectif 1.3			
3.1 Nombre de services de soutien et support inscrits dans des réseaux formalisés entre IEP	2	4	10
3.2 Nombre d'initiatives inter-IEP liées à la « Vie étudiante »	3	3	5
3.3 Nombre d'étudiants entrants en mutualisation inter-IEP	13	12	20
3.4 Nombre d'étudiants sortants en mutualisation inter-IEP	6	3	15
Objectif 2.1			
4 Taux d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés en FI	94 %	98 %	98 %
5.1 Proportion de parcours de master ouverts à l'apprentissage	20 %	20 %	50 %
5.2 Nombre d'apprentis en 5 ^{ème} année du diplôme de l'IEP	58	46	150
6.1 Nombre de stagiaires en formation continue	493	450	550
6.2 Chiffre d'affaires de la formation continue	442 445	413 496	480 000
Objectif 2.3			
7.1 Chiffre d'affaires des Executive master	17 886	74 301	100 000
7.2 Nombres d'étudiants issus de licence sciences du vivant, science et technique et sciences de l'ingénieur intégrant en 4 ^{ème} année	0	0	25
Objectif 3.2			
8.1 Nombre de doctorants	61	47	60
8.2 Taux d'insertion professionnelle des docteurs à 30 mois	92 %	94 %	95 %
Objectif 4.1			
9.1 Proportion de boursiers État sur critères sociaux	26 %	26,5 %	30 %
9.2 Taux de boursiers obtenant le diplôme de l'IEP	20%	18%	25%
10.1 Taux de réussite à l'intégration des candidats issus des programmes d'ouverture sociale	11 %	16 %	25 %
10.2 Proportion d'élèves inscrits en 1A issus des programmes d'ouverture sociale	12 %	15 %	20 %

Objectif 4.2			
11.1 Évolution de la part modale des déplacements professionnels et étudiants en mobilité douce	47.6%	NC	55%
11.2 Évolution de l'indicateur de suivi du bilan carbone par étudiant	nc	0.8 tCO2e/étudiant (valeur 2019)	0.6 tCO2e/étudiant
Objectif 4.3			
12.1 Nombre d'heures de formation proposées annuellement aux agents	1 500	2 400	4 000
12.2 Montant du budget formation des personnels	34 490	55 137	90 000
13 Montant du budget du Fonds d'aide à l'insertion et à la réussite des étudiants (FAIRE)	45 000	76 656	100 000
14 Nombre de signalement déposés sur le portail de signalement des VSS, santé et sécurité de l'établissement/an	7	6	6

JALONS	2022	2023	2024	2025	2026	2027
AXE 1 :						
1. Actualisation de la convention d'association avec l'université de Bordeaux			X			
2 : Bilan des coopérations au niveau master particulièrement dans les secteurs mixant science et société.				X		X
3. Déploiement d'un outil de système d'information décisionnel			X	X		
AXE 2 :						
5. Refonte du diplôme de l'IEP : Positionnement de l'année de mobilité en 3A (2023) ; Réforme du 1 ^{er} cycle (2024) ; Réforme du 2 ^{ème} cycle (2025)		X	X	X		
AXE 3 :						
6. Mise en place d'un Research Track			X			
AXE 4 :						
7. Labellisation DDRS et production annuelle du BEGES			X	X	X	X
8. Raccordement au réseau de chaleur urbain du campus TPG					X	
9. Réalisation du SPSI			X	X		
10. Élaboration (2023) et déploiement (2024) du schéma directeur de la vie étudiante		X	X			

Fait à Paris, le

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche	Le directeur de l'IEP de Bordeaux (Sciences Po Bordeaux)
Sylvie Retailleau	Dominique Darbon

En partenariat avec les organismes de recherche :

Le président-directeur général du XX	Le président-directeur général du XX
XX	XX
Le président-directeur général du XX	
XX	